FICHEDEPOSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

<u>Intitulé du poste :</u>

Rédacteur mis à disposition de la Fédération des cadres CGC des Finances. Le permanent sera affecté au service de la CGC-DGFiP.

<u>Position</u>: Mis à disposition de l'organisation syndicale le fonctionnaire qui bénéficie d'une décharge de service pour l'exercice d'un mandat syndical <u>est réputé être en position</u> <u>d'activité</u>. Il exerce son activité sous l'autorité conjointe de la Présidente de la CGC-DGFiP et du Président de la Fédération des cadres CGC des Finances.

Service de rattachement :

Fédération des cadres CGC des Finances 86/92 allée de Bercy Immeuble Turgot 75572 PARIS CEDEX 12

Grades possibles pour ce poste :

Tous les grades relevant de la catégorie A au sein la Direction générale des Finances publiques.

QUALITES REQUISES:

- Convictions mises au service de la défense des intérêts professionnels des cadres A de la DGFiP,
- Sens du contact, sens relationnel, sens de la communication, esprit d'initiative et d'organisation,
- Qualités rédactionnelles et d'expression orale,
- Dynamisme et volonté d'agir,
- Connaissance et pratique des applications informatiques (Word, Excel, mise à jour du site web...) souhaitées.

ACTIVITES DU POSTE

Activités confiées :

Analyse de documents,

Participation à des groupes de travail organisés par l'Administration dans le cadre de ses concertations avec les représentants du personnel,

Rédaction de comptes-rendus, de notes, de bulletins,

Organisation et animation de réunions,

Communications diverses.

Ce poste offre à celui ou à celle qui désire s'y investir, des fonctions très intéressantes qui lui permettront d'être au cœur du processus des discussions et des négociations concernant toutes les dispositions destinées à régir les cadres A de la DGFiP, d'être à l'écoute des demandes et des revendications de ces derniers, de les faire valoir auprès de l'Administration et d'en rendre compte auprès des mandants de la CGC-DGFiP et de l'ensemble des cadres de cette Direction.

MODALITES D'EXERCICE DU POSTE

Les personnels mis à disposition d'une organisation syndicale bénéficient <u>du régime indemnitaire des agents de leur grade affectés en Administration centrale</u> ou du régime de leur affectation antérieure si ce dernier est plus avantageux.

DISPONIBILITE

Immédiate.

Les demandes motivées sont à adresser auprès de Mme Marie-Christine CARATY, Présidente de la CGC-DGFiP <u>marie-christine.caraty@dgfip.finances.gouv.fr</u>, de M. Daniel HUON, Président de la Fédération CGC des cadres des finances <u>daniel.huon@syndicats.finances.gouv.fr</u> et de M. Claude MARQUE, vice-Président de la Fédération CGC des cadres des finances (<u>claude.marque@syndicats.finances.gouv.fr</u>)

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser au n°01 53 18 01 23